

Exercice 2001 - Rapport d'activité des services délégués - Réseau Câblé

M. DUMONT, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : La Société Comtoise de Vidéo-Communication, filiale du groupe Lyonnaise des Eaux a, en janvier 1995, repris les contrats d'établissements et d'exploitation antérieurement dévolus à la Caisse des Dépôts et Consignations, entrés en application en avril 1989 pour une durée de 30 ans, soit jusqu'en 2019.

A - Analyse de l'activité du service délégué

1 - Construction

En 2001, **595 prises** ont été construites, ce qui porte à **38 940** le nombre de prises raccordables, soit 86,5 % des 45 000 prévues à terme.

2 - Abonnés

a) *Le flux d'abonnés* (entrants - sortants) s'établit à **153** pour 2001, ce qui représente une forte diminution par rapport à l'exercice précédent : 944.

Le détail de ce flux laisse apparaître :

- une diminution des abonnements collectifs (- 162),
- une augmentation des abonnements individuels (+ 315).

Par ailleurs, on note une augmentation des abonnements Internet (+ 114).

b) Le stock des abonnés au 31 décembre 2001 s'élève à **19 138** abonnés (représentant 18 592 raccordés) :

- 12 207 sont des abonnés collectifs, soit 63,7 % du total (essentiellement HLM). Cela représente une diminution de 1,3 % par rapport au 31.12.2000,

- 6 385 sont des abonnés individuels (en incluant 2 424 contrats individuels complémentaires conclus par des abonnés collectifs), cela représente une augmentation de 5,2 % par rapport au 31.12.2000,

- 546 sont des abonnés Internet (un client Internet peut être un client TV) avec une augmentation de 26,4 % par rapport au 31.12.2000.

Le réseau câblé concerne un pourcentage toujours important de foyers collectifs. Les abonnements individuels, tout en progressant, représentent la petite part (33,4 %).

3 - Exploitation

L'équipe technique comprend 5 agents et assure la gestion des raccordements.

L'extension du site de la City a obligé la Société à déplacer son site de réception satellite pour l'installer sur une terrasse du nouveau bâtiment (opération réalisée en juin 2001) et le déplacement des câbles de liaison entre le site de réception et la tête de réseau, ceux-ci se trouvant sur l'emprise des nouvelles constructions (opération réalisée en janvier 2002).

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

Le contrat de concession implique une prise en charge directe par le délégataire de l'ensemble des frais liés à l'investissement et à l'exploitation.

En 2001, l'investissement a été de 2 333 KF (355,6 K€) comprenant 1 908 KF (290,87 K€) pour la tête de réseau et le réseau proprement dit et 425 KF (64,8 K€) pour les raccordements.

- Comptes du délégataire**1) Bilan :**

Ces comptes de bilan sont caractéristiques d'une société qui réalise des investissements à long terme. Le capital social est important mais il a diminué de 10 MF : il s'élève à 65 075 KF (9 920,7 K€). Les fonds propres sont positifs : 38 357 KF (5 847,48 K€) malgré les résultats négatifs des quatre derniers exercices (report à nouveau à - 10 544 KF soit - 1 607,42 K€).

Le fonds de roulement redevient positif (+ 7 346 KF, soit 1 119,9 K€), la société ayant contracté des emprunts pour 15 961 KF (2 433,2 K€). En revanche, la trésorerie demeure négative à - 2 443 KF (392,5 K€).

2) Exploitation :

Elle laisse apparaître une légère amélioration du chiffre d'affaires : + 636 KF (97,03 K€) soit + 3,7 %, lequel s'élève à 17 884 KF (2 726,5 K€) et représente 99 % des produits.

Par contre, on note une très forte diminution des charges : - 8,3 %, soit - 3 059 KF (466,34 K€).

Cette diminution est le résultat :

- d'une très forte diminution de la masse salariale : - 1 155 KF (176,08 K€) soit - 33,4 %,
- d'une diminution des achats et charges externes de 8,8 % : - 2 280 KF (347,71 K€),
- d'une diminution des dotations aux amortissements : - 214 KF (32,64 K€).

Le résultat d'exploitation est fortement négatif : **- 15 527 KF** (2 367,09 K€) mais s'améliore par rapport à l'exercice précédent. A titre indicatif :

- 11 609 KF (1 769,78 K€) en 1999,
- 18 237 KF (2 780,21 K€) en 2000.

Le résultat net s'établit à - 17 249 KF (2 629,59 K€), en raison notamment de charges financières et exceptionnelles importantes (1 712 KF soit 260,99 K€) qui représentent quasiment 10 % du chiffre d'affaires.

On notera que le déficit provient pour 39 % de son montant de l'amortissement des investissements réalisés, soit 6 102 KF (930,24 K€) pour l'exercice 2001.

«**M. Emmanuel DUMONT** : Brièvement pour dire qu'en fait la Société NOOS a construit cette année 595 prises. Compte tenu du contexte dans lequel évoluent les sociétés en matière de câble, il ne faut pas s'attendre à ce que dans les années à venir l'investissement soit important. 45 000 prises étaient prévues à terme, on en est aujourd'hui à 38 940, ce qui porte en gros à 18 900 foyers si ma mémoire est bonne. Je ne sais pas si on peut dire grand chose d'autre. Le contexte des nouvelles technologies étant ce qu'il est et notamment le câble, il y a des réflexions stratégiques à mener entre l'Internet, le flux de télévisions et autres.

M. LE MAIRE : On se rend compte que depuis 1991 les technologies ont beaucoup évolué. En 1991 le câble c'était le nec plus ultra, maintenant il y a le wee.free et toutes les technologies dans les écoles. On a d'ailleurs demandé qu'ils câblent les Tilleroyes, effectivement.

M. Emmanuel DUMONT : C'est vrai mais c'est une difficulté pour eux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le présent rapport.

MM. DUMONT, MONNEUR, GHEZALI et Mme PRESSE n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2002.